



COMPTE RENDU DE LA 164^e RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES

(Adopté)

DATE : Le 17 juin 2010

LIEU : Salle 4B, Édifice Marie-Guyart, Québec

PRÉSENTS¹ :

- Serge Alain, Québec
- Josée Brazeau, Québec, vice-présidente
- Annie Déziel, Canada
- Ginette Lajoie, Administration régionale crie (ARC)
- Maryse Lemire, Canada, présidente
- Chantal Otter Tétreault, ARC
- Jean Picard, Canada
- Louis Lesage, membre d'office du CCCPP

Geneviève Dionne, analyste en environnement
Marc Jetten, secrétaire exécutif

ABSENTS :

- Glen Cooper, ARC
- Ashley Iserhoff, ARC
- Pierre Moses, Québec
- James Yantha, Canada

**Délégation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et
des Parcs (pour le point 8) :**

Madeleine Paulin, sous-ministre
Jacques Dupont, sous-ministre adjoint de l'expertise hydrique, de
l'analyse et des évaluations environnementales
Léopold Gaudreau, sous-ministre adjoint au développement durable
Marie-Josée Lizotte, directrice des évaluations environnementales
Robert Joly, chef du service des projets industriels et en milieu nordique

¹ L'emploi du masculin au sens générique ne vise qu'à simplifier le texte.

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et les invite à procéder à l'adoption de l'ordre du jour.

Sur une proposition d'Annie Déziel, appuyée par Josée Brazeau, l'ordre du jour est adopté tel que modifié.

1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 163^e RÉUNION (21-22 AVRIL 2010)

Sur une proposition de Jean Picard, appuyée par Chantal Otter Tétreault, le compte rendu de la 163^e réunion du CCEBJ est adopté tel que modifié.

2. ADMINISTRATION

a. Adoption des états financiers de l'année 2009-2010

Le secrétaire exécutif présente les états financiers du CCEBJ.

Sur une proposition de Serge Alain, appuyée par Ginette Lajoie, les états financiers du CCEBJ pour l'année se terminant le 31 mars 2010 sont adoptés à l'unanimité.

Pour les états financiers du prochain exercice financier, les membres sont d'accord avec la préparation d'un «Avis au lecteur».

b. Révision de la rémunération de l'agente de secrétariat

Le CCEBJ approuve la recommandation du Comité administratif concernant la révision salariale pour le poste d'agente de secrétariat applicable à l'année 2010-2011. Comme l'agente de secrétariat travaille à temps partagé pour le CCEBJ et le Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage (CCCPP), ce dernier prévoit adopter la même recommandation.

En vue du prochain exercice de révision salariale pour ce poste, le CCEBJ recommande à son Comité administratif et à celui du CCCPP de tenir, à l'automne 2010, une rencontre conjointe pour mieux coordonner leurs démarches à cet égard.

c. Révision de la rémunération du secrétaire exécutif

Le CCEBJ approuve la recommandation du Comité administratif concernant la révision salariale applicable au poste de secrétaire exécutif pour l'année 2010-2011.

d. Scénario budgétaire 2009-2014

Le Comité administratif présente un scénario budgétaire dans l'hypothèse du maintien de la subvention du CCEBJ à son niveau actuel. Ce scénario permettrait de renouveler le contrat de l'analyste pour une période de deux ans. Toutefois, le CCEBJ ne serait pas en mesure d'assumer son mandat à l'égard de l'analyse des plans d'aménagement forestier et de leurs modifications. En outre, plusieurs postes de dépenses seraient réduits.

Afin d'éviter la mise en œuvre de ce scénario, le CCEBJ poursuivra ses démarches auprès des bailleurs de fonds pour obtenir une augmentation de la subvention annuelle.

e. Poste d'analyste à combler

Geneviève Dionne quittera ses fonctions en tant qu'analyste en environnement pour le CCEBJ le 23 juillet. Les membres mettent sur pied un comité de sélection qui sera chargé d'interviewer un nombre restreint de candidats ou de candidates aptes à combler ce poste à compter de septembre 2010.

Les membres remercient Geneviève Dionne pour sa contribution au CCEBJ et lui souhaite beaucoup de succès dans les nouveaux défis qu'elle relèvera.

3. TRAVAUX DU GROUPE DE CONCERTATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PLAN NORD

Un membre du CCEBJ a eu l'occasion d'assister, en tant qu'observateur, à la première rencontre du Groupe de concertation sur le développement durable du Plan Nord. Bien que le mandat de ce Groupe ne soit pas entièrement déterminé encore, il apparaît qu'on y aborde le développement durable sous l'angle des projets. Comme le CCEBJ souhaite intervenir au niveau du Plan Nord lui-même, et non des projets afférents, sa participation en tant que membre du Groupe de concertation ne serait pas pertinente.

Le CCEBJ informera le sous-ministre associé au Plan Nord (MRNF) qu'il souhaite maintenir sa participation comme observateur au Groupe de concertation afin d'être

informé quant à l'évolution des travaux. Par ailleurs, le CCEBJ demeure disponible pour présenter son mandat et sa proposition d'évaluation environnementale stratégique (ÉES) au Groupe ainsi qu'aux autres instances du Plan Nord, notamment le Comité interministériel, la Table des partenaires, et le Groupe de travail sur les transports (et l'accès au territoire).

4. PROJET D'AVIS CONCERNANT LE PLAN GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT FORESTIER (PGAF) MODIFIÉ DE L'UNITÉ 26-64

Le CCEBJ a informé le MRNF qu'il commenterait le PGAF modifié de l'unité 26-64 lorsque l'ensemble des chapitres révisés seraient reçus à son secrétariat. En raison du retard dans la transmission de ces chapitres, les membres sont d'accord pour commenter le rapport d'analyse préparé par le Groupe Conseil Nutshimit afin que ce dernier puisse en préparer la version finale.

L'avis du CCEBJ à l'intention du MRNF fera part des difficultés engendrées par le décalage dans la transmission des différents chapitres du PGAF modifié de l'unité 26-64.

5. PROJET DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CANADA

L'analyste formulera un projet d'avis succinct concernant la stratégie de développement durable du Canada. L'avis du CCEBJ soulignera l'importance du volet social, notamment dans les principes directeurs du régime de protection de l'environnement et du milieu social de la CBJNQ.

6. INFORMATION CONCERNANT LA DÉCISION DES TRIBUNAUX SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA MINE DE VANADIUM

Les membres discutent de la décision de la Cour suprême du Canada concernant l'évaluation environnementale d'un projet de mine de vanadium sur le territoire de la Baie James. La décision a pour effet de modifier l'ordonnance de la Cour d'appel «pour préciser qu'une fois le projet minier approuvé par la Convention, le promoteur ne peut aller de l'avant sans obtenir au préalable l'autorisation visée au par. 35(2) de la Loi sur les pêches et que l'octroi de cette autorisation doit être conforme à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCÉE) et ses processus, ainsi que respecter l'obligation de la Couronne de consulter les Cris relativement à ce qui peut nuire aux droits que leur confère la Convention» (Québec (Procureur général) c. Moses, 2010 CSC 17, [2010] 1 R.C.S. 557).

En raison des dédoublements de procédures pouvant découler de cette décision, les membres en suivront l'application et formuleront, s'il y a lieu, des recommandations pour faciliter la coordination des procédures.

7. IMPACT DES ROUTES FORESTIÈRES SUR L'HABITAT DU CARIBOU FORESTIER

En raison des impacts potentiels des routes forestières sur l'habitat du caribou forestier, une espèce menacée, le CCEBJ recommandera aux administrateurs provincial et fédéral de surseoir à l'examen des projets de routes forestières tant que les cartes d'habitats essentiels du caribou forestier n'auront pas été déposées.

8. RENCONTRE AVEC LA SOUS-MINISTRE DU MDDEP, MME MADELEINE PAULIN

a. Relation de travail entre le CCEBJ et le MDDEP

M^{me} Paulin a désigné M. Jacques Dupont, sous-ministre adjoint à l'expertise hydrique, à l'analyse et à l'évaluation environnementale, comme personne contact du MDDEP auprès du CCEBJ.

b. Nomination des membres du Québec

Deux nouveaux membres devraient être nommés au CCEBJ par le gouvernement du Québec d'ici l'automne.

c. Financement du CCEBJ

Le CCEBJ réitère sa demande budgétaire. M^{me} Paulin fait part des restrictions qui touchent son ministère actuellement.

d. Mandat de surveillance du processus d'évaluation et d'examen

M. Dupont examinera comment l'information concernant les projets déposés au Comité d'évaluation (COMEV) et au Comité d'examen (COMEX) pourrait être acheminée au CCEBJ en temps opportun pour lui permettre d'exercer son mandat de surveillance du processus d'évaluation et d'examen du chapitre 22. En outre, le CCEBJ suggère que les secrétaires respectifs des comités tiennent des rencontres périodiques à ce sujet.

e. Impact des routes forestières sur l'habitat du caribou forestier

Le CCEBJ prévoit déposer un avis demandant à l'Administrateur provincial, M^{me} Paulin, de surseoir à l'examen des projets de routes forestières en attendant le dépôt des cartes d'habitats essentiels du caribou forestier. À défaut de ces cartes, le CCEBJ estime qu'il ne sera pas possible pour les promoteurs de routes forestières de tenir compte de l'habitat de cette espèce vulnérable.

M^{me} Paulin prendra en considération l'avis du CCEBJ lorsque ce dernier sera transmis. Le MDDEP a déjà entrepris des démarches auprès du MRNF, du COMEV et du COMEX pour sensibiliser les responsables à la protection du caribou forestier.

f. Aires protégées

Dans un contexte d'extension du réseau d'aires protégées pour couvrir jusqu'à 12% du territoire, le CCEBJ croit nécessaire de prendre en compte les propositions d'aires protégées formulées par les Cris. Par ailleurs, le Comité souligne que la valeur socioculturelle des sites, en termes d'occupation par les Cris, doit être prise en compte autant que leur valeur écologique.

Selon le sous-ministre adjoint au développement durable, le processus de création de nouvelles aires protégées prévoit des consultations étendues, notamment auprès des communautés crées. Le MDDEP examine les propositions des communautés à la lumière de ses objectifs de conservation en termes de représentativité et de biodiversité, mais prend aussi en considération l'aspect socioculturel.

g. Site contaminé de la Pointe Louis XIV (Cape Jones)

Le CCEBJ a fait appel au ministre de la Défense nationale du Canada qui a manifesté son ouverture à contribuer au financement pour la restauration de cet ancien site militaire si le gouvernement du Québec, propriétaire des terrains, en fait la demande. Le Comité demande donc quel rôle le MDDEP entend jouer dans ce dossier et dit compter sur sa collaboration à cet égard. Afin de prendre acte de l'état du site et de sa contamination, le CCEBJ propose une visite-terrain conjointe avec les responsables du MDDEP.

h. Révisions des annexes 1 et 2 du chapitre 22

En 2008, le CCEBJ avait présenté ses recommandations concernant les listes de projets assujettis au processus d'évaluation et d'examen ou exemptés. Le MDDEP a entrepris des consultations internes et interministérielles et prévoit répondre aux recommandations du CCEBJ en septembre 2010.

i. Travaux concernant les lignes directrices de consultation publique

Le CCEBJ remercie le MDDEP pour sa collaboration aux travaux entrepris concernant les lignes directrices de consultation publique.

j. Plan Nord

Le CCEBJ a recommandé à la ministre responsable du Plan Nord de mener une évaluation environnementale stratégique (ÉES) pour tenir compte des impacts cumulatifs du déploiement de projets dans plusieurs secteurs (énergie, mines, forêt, tourisme, etc.). Le MDDEP appuie cette approche et en fait la promotion. Cependant, comme il n'y a pas d'assise légale pour appliquer l'ÉES, il revient au promoteur de la mettre en œuvre.

9. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du CCEBJ aura lieu à Ottawa les 28 et 29 septembre 2010. Pour l'occasion, le Comité invitera le Grand Chef des Cris et l'Administrateur fédéral à le rencontrer.



Marc Jetten
Secrétaire exécutif
Le 12 octobre 2010